

## Gouvernance du PAT - Validée par le CoPil

Instance	Membres	Rôle	Fréquence de réunion
<p><b>Le comité technique (Cotech)</b></p>	<p>Les 3 communautés d'agglomération (services)                      Les 3 associations de territoire (services)                      La Chambre d'agriculture (services)                      Le GAB (services)                      Le Pôle Abiosol (siège tournant entre les 3 associations membres)                      L'EPA Paris-Saclay                      1 agriculteur par territoire (PV, TV, PDS)</p>	<p>Fait un bilan régulier de l'avancement des différents partenaires dans leurs actions agricoles et alimentaires et des différents groupes de travail</p> <p>Suit la mise en œuvre financière du projet</p> <p>Prépare les Comités de pilotage</p> <p>Organise la conférence annuelle du PAT qui implique des partenaires plus large</p> <p>Fait connaître la démarche, crée des supports de communication et/ou organise des actions de sensibilisation, valorise les actions auprès des partenaires</p>	<p>1 CoTech par trimestre</p>
<p><b>Le comité de pilotage (CoPil)</b></p>	<p>Les structures du cotech : représentant.e.s techniques et politiques                      1 agriculteur par territoire (PV, TV, PDS)                      La DRIAAF                      Les DDT 78 et 91</p>	<p>Définit la stratégie globale du projet                      Fait un bilan de l'avancement du PAT                      Réoriente si nécessaire les actions                      Veille à l'implication suffisante et régulière de tous les partenaires                      Définir les orientations de la conférence annuelle du PAT et désigne des partenaires à inviter                      Établit les liens avec les territoires limitrophes                      Fait connaître la démarche, valorise les actions auprès des partenaires</p>	<p>2 COPIl par an</p>

<p style="text-align: center;"><b>Une conférence annuelle du PAT</b></p>	<p><i>Copil +</i> L'ensemble des <b>communes</b> (adjoints à l'environnement ou à la transition écologique)</p> <p>Les <b>adhérent-es</b> des 3 associations de territoire</p> <p><b>Les acteurs du monde agricole et alimentaire</b> Les agriculteurs du territoire Des représentants des filières (grossistes, transformateurs, distributeurs, commerçants, restaurateurs, ...)</p> <p><b>La recherche</b> Un ou plusieurs représentants des laboratoires de recherche L'Université Paris-Saclay</p> <p><b>Les acteurs institutionnels</b> Région Départements Les partenaires financiers (ADEME, Fondation Carasso, etc.) Les CCAS L'AEV La SAFER</p>	<p><b>Les entreprises</b> du territoire concernées ou intéressées</p> <p><b>Représentant-es d'associations locales</b> impliquées dans l'alimentation : associations de commerçants, AMAP, épi, associations de lutte contre la précarité alimentaire (épiceries sociales et solidaires, restos du cœur, etc.)</p> <p><b>Grand public</b> habitant.e.s et usager.e.s du territoire</p> <p><b>Les autres territoires et les réseaux</b> Réseau Rural IDF RN PAT Les PAT voisins : CC du Pays de Limours, PAT Sud Yvelines (PNR de la Haute vallée de Chevreuse/Bergerie nationale), Coeur d'Essonne, GPS&amp;O...</p>	<p>Informier l'ensemble des acteurs du territoire de l'avancée des actions dans le cadre du PAT. Faire connaître l'avancement du projet à l'ensemble des partenaires et notamment aux élus locaux, voire au grand public Recueillir les attentes au fur et à mesure du projet</p> <p>Être un lieu de rencontre avec le grand public. Une conférence thématique ouverte à tous pourrait être proposée à l'issue de la réunion Faciliter l'intégration de nouveaux acteurs dans la dynamique du PAT</p> <p>→ Selon les thématiques et disponibilités, prévoir un atelier valorisant la démarche d'un autre PAT francilien sur des thématiques transversales</p> <p>⇒ possibilité d'organiser différents temps (après-midi ou journée pour partenaires techniques et conférence en soirée ouverte au grand public)</p> <p>⇒ En fonction des thématiques qui seront retenues pour la conférence annuelle du PAT, d'autres participants peuvent être invités à participer</p>	<p>Une fois par an, avec diffusion live éventuellement</p>
--	--	--	--	--

<p><b>Des groupes de travail thématiques</b></p>	<p>Différents acteurs du territoire en fonction de leurs intérêts.</p> <p>Pour chaque GT, un ou deux acteurs référents chargés d’animer et faire vivre les discussions thématiques.</p>	<p>Mettre en œuvre les actions de chaque axe de travail et préparer le bilan qui est présenté en COPIL</p> <p>Suivre les projets locaux avec les bons interlocuteurs</p> <p>Rendre compte de l’avancement de leur travail au CoTech/CoPil (lorsque c’est pertinent) et lors des conférences annuelles.</p>	<p>Fréquence à définir avec les participants</p>
<p><b>Ateliers intra-agglomération</b></p>	<p>Agglomération (chaque agglomération organise pour son territoire)</p> <p>Communes</p> <p>Autres acteurs locaux intéressés ou concernés</p>	<p>Faire le lien entre l'ensemble des communes et des acteurs de chaque agglomération et la démarche collective du PAT : informer sur le PAT et recueillir les besoins pour pouvoir les faire remonter lors du copil annuel.</p>	<p>Au moins 1 par an et par communauté d'agglomération, en amont du Copil annuel</p>

**Méthode d’élaboration de la gouvernance du PAT :**

- 2020 : Suite à des échanges en Cotech, proposition écrite de Lorraine Weiss (CPS)
- Mars 2021 : Nouvelle proposition de gouvernance par T&C, basée sur la précédente proposition de Lorraine Weiss (CPS)
- Mars 2021 : Présentation et envoi de cette proposition au membre du Cotech
- Avril 2021 : Entretiens individuels avec les partenaires, menés par T&C
- Cotech du 16 avril 2021 : présentation des différents retours des partenaires (ajout de membre au Copil et conférence annuelle, précision du rôle de la conférence annuelle, ... ) proposition regroupée dans le tableau de synthèse des entretiens.
- Copil 25 mai 2021 : validation